



COMMUNIQUÉ

The Honourable Senator Claudette Tardif, Ph.D.

Pour diffusion immédiate

LA SÉNATRICE TARDIF SOULIGNE L'ANNONCE DE 750 000 \$ DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL POUR LE CENTRE DE SANTÉ SAINT-THOMAS

Edmonton, le 19 janvier 2007 – La sénatrice Claudette Tardif souligne l'annonce de 750 000\$ du gouvernement fédéral pour le Centre de santé Saint-Thomas. La sénatrice Tardif se réjouit de voir que le gouvernement fédéral a finalement procédé à débloquer une partie des fonds nécessaires pour que le projet soit mené à bon port.

La sénatrice espère que cette annonce soit un signe de la part du gouvernement fédéral de son engagement continue à la dualité linguistique partout au pays et au développement des communautés francophones en situation minoritaire.

Selon la sénatrice Tardif, « c'est encourageant de voir que Patrimoine canadien a finalement mis la main à la pâte et qu'il a respecté la priorité numéro un de la communauté franco-albertaine. Mais je suis déçue qu'il n'ait pas été en mesure de contribuer la somme demandée de 1,2 millions de dollars, qui ne représentait que 5 pour cent du coût total du projet. Cependant, j'espère bien que le gouvernement fédéral trouvera le montant restant au cours de la prochaine année fiscale ».

D'ici là, la sénatrice continuera à travailler avec les représentants communautaires et gouvernementaux, tels que le député d'Edmonton-Strathcona Rahim Jaffer, à la réalisation de ce projet important.

La sénatrice aimerait féliciter le Centre de santé Saint-Thomas, l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) ainsi que la communauté pour toutes les démarches entreprises dans ce dossier prioritaire et pour le succès de la campagne de financement. La sénatrice aimerait également profiter de l'occasion pour remercier le gouvernement albertain de sa généreuse contribution financière au projet du Centre de santé Saint-Thomas.

- 30 -

Pour plus d'informations :

(613) 947-3589